

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES Année universitaire 2017 - 2018

Licence professionnelle Activités juridiques : notariat

Conseil de Gestion de l'Ecole de Droit : avis favorable le 29 août 2017 Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le xxx

> La Vice-Présidente Formations en charge de la CFVU

> > Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention : (NOM Prénom, adresse de messagerie)

Sylwia WYSZOGRODZKA, sylwia.wyszogrodzka@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : (intitulé NOM Prénom, adresse de messagerie)
- Parcours 2 : (intitulé NOM Prénom, adresse de messagerie)

Contact en scolarité : (NOM Prénom, adresse de messagerie)

Scolarité de l'Ecole de Droit, lpro.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Oui

Stages

Oui, de 12 à 16 semaines

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

Une absence autorisée puis défaillance. Pas de distinction entre absence justifiée et injustifiée.

Modalités d'accès à la 2^{ème} session (pour les diplômes d'ingénieurs exclusivement)

Accès à la salle d'examen

30 minutes pour les épreuves de 1 heures et deux heures

1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Maquettes de la formation :

Intitulé de la formation

Semestre 1:

	Crédits					Modali	tés de Coi	ntrôle des	Connaiss	ances				
	affectés	Coeff	1 ^{ère} session						RSE			2 ^{ème} session		
	à l'UE	des EC	Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 1 : Notions fondamentales Droit des obligations Droit des biens TD Droit des biens Droit des sûretés TD Droit des sûretés	12	6))3)	ET ET CC ET CC	50% 50% 50% 50%	1 1 2 1 2	E E	1				1 1 2 1 2	E E	1 1 1	
UE 2 : Droit immobilier Vente d'immeuble et échange TD Vente d'immeuble et échange Droit de l'urbanisme TD Droit de l'urbanisme	6))3)))3)	ET CC ET CC	50% 50% 50% 50%	1 2 1 2	E	1H30 1H30				1 2 1 2	E	1H30 1H30	
UE 3 : Droit des régimes matrimoniaux	6													

Droit des régimes matrimoniaux		3	ET	1	Е	3		1	E	3
TD Droit des régimes matrimoniaux		3	СС	2				2		
UE 4 : Projet tutoré	6									
Encadrement										
Suivi individuel			M/S					M/S		
Travail de l'étudiant										

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES:

Semestre 2:

	Crédits affectés à l'UE		Modalités de Contrôle des Connaissances												
		Coeff		-	1 ^{ère} sessio	n			RSE		2 ^{ème} session				
		des EC	Type de	%	Nb	Nature	Durée	Nb	Nature	Durée	Nb	Nature	Durée		
			contrôle	CC/ET	d'épr.	des épr.	des épr.	d'épr.	des épr.	des épr.	d'épr.	des épr.	des épr.		
UE 5 : Droit des successions et des libéralités	6														
Droit des successions et des libéralités		3	ET		1	E	3				1	E	3		
TD Droit des successions et des libéralités		3	сс		2						2				

UE 6 : Droit de l'entreprise Pratique du droit de l'entreprise TD Pratique du droit de l'entreprise Droit des entreprises en difficulté	6	2 2 2	ET CC ET		1 2 1	E CC E			ET CC ET	1 2 1
UE 7 : Environnement professionnel Anglais Informatique Expertise immobilière Déontologie et comptabilité Fiscalité et publicité foncière 1 TD Fiscalité et publicité foncière 1 TD Fiscalité et publicité foncière 2	6	1 1 1 1))1	CC CC CC ET ET CC	50% 50%	2 2 2 1 1 2 2	O EE	1H30		CC CC CC ET ET CC	2 2 1 1 2 2
UE 8 : Stage Stage de 12 semaines	12		M/S						M/S	

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES: